



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2021_50502_0023

A Marseille, le 10/01/2022

Direction Territoriale des Bâtiments Sud

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Maîtrise d'oeuvre pour la modernisation, l'accessibilité et la création d'un local boulistes, au Fort d'Entrecasteaux, Bd Charles Livon, 13007 Marseille

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 1, posée le 10/01/2022 : Dans le paragraphe 6 du règlement de consultation, il est demandé un OPC. Au regard du montant des travaux, cette compétence peut-elle être prise en charge par le cabinet d'architectes ? Avec bien sûr des références à l'appui.

Réponse 1, transmise le 10/01/2022 : [Oui, l'architecte pourra prendre en charge la mission OPC.](#)
